

LE DOCTEUR NOIR.

(Suite.)



FIN qu'on ne prête pas de projets séducteurs à Morany, nous nous empressons de déclarer que Geneviève Martigné était affligée de quarante-trois automes et de grosses joues violacées entre les quelles pointait timidement un tout petit nez qui semblait étouffé par elles, comme un écolier pris entre les crinolines de deux voisins d'omnibus.

Sauf le nez, qui mettait une obstination ridicule à rester pointu, tout était arrondi chez Geneviève, même les yeux ; aussi la digne femme avait-elle toujours l'air de rouler plutôt que de marcher. Les angles, supprimés par la graisse sur la figure de Geneviève, avaient passé dans son caractère. Sous un air paternel, et avec une voix assez douce, M^{me} Martigné cachait une langue de vipère qu'une susceptibilité outrée mettait sans cesse en mouvement.

Son mari ne possédant pour toute fortune qu'une petite place, Geneviève s'était trouvée trop heureuse jusque-là de se raccrocher à sa cousine Clémence, la femme d'Ernest. Elle lui servait de chaperon, pour ne pas dire de dame de compagnie. Elle profitait ainsi des loges, des billets de concert et des invitations de bal que recevait sa belle-sœur, qui lui donnait de temps en temps quelques robes, quelques dentelles ou quelque bijou. De son côté, Geneviève savait flatter adroitement toutes les petites vanités de Clémence et courait au-devant de ses moindres caprices.

Elle déploya toute son amabilité pour plaire à M. Morany. Blanc ou brun, un parent qui a des millions est un homme à choyer. Or, Morany, tout en causant, avait dit à Ernest Martigné qu'il avait une lettre de crédit de cent mille francs chez M... et C^e, sans préjudice d'une cinquantaine de mille francs qu'il recevait chaque année par leur entremise.

Ernest n'avait eu garde de manquer cette occasion de se convaincre de la valeur réelle de son parent. Grâce à ses relations de banquier à banquier, il avait eu facilement la preuve de la véracité de Morany. Ce renseignement avait paru si concluant non-seulement à M. Martigné, mais à toute la famille, que M. Morany avait été accueilli à bras ouverts par tout le monde.

Les visites réciproques se multiplièrent si bien, qu'au bout de quelques semaines on apprit sans étonnement que M^{me} Geneviève Martigné allait demeurer chez son cousin Morany, dont elle tiendrait le ménage. Vu l'âge et la tournure de la veuve, les mauvaises langues n'avaient pas grand-chose à dire à cette arrangement, mais cette nouvelle n'en fut pas moins accueillie avec une certaine contrariété par les autres parents. Ils connaissaient

le caractère de Geneviève, et craignaient, non sans raison, qu'elle accaparât le *nabab*. N'osant pas critiquer, on plaisanta. M. Morany eut l'air de prendre tout cela au sérieux. Pour éviter de se compromettre, il proposa un beau jour à M. Ernest Martigné de venir occuper le second étage de sa maison. Le banquier accepta d'autant plus volontiers qu'il était bien aise de demeurer à quelque distance de ses bureaux et d'être débarrassé d'un logement de cinq mille francs, qui, dans l'état de ses affaires, commençait à lui paraître lourd. Au fond du cœur, je crois qu'il était bien aise aussi de surveiller Geneviève, et qu'il espérait amener Morany à quelque commandite.

Comme nous l'avons dit plus haut, M. Ferdinand Martigné, l'oncle d'Ernest, n'avait laissé qu'une fille, Juliette Bartelle, dont le mari était capitaine au long cours. Cette jeune femme, déjà mère de deux charmantes petites filles, se trouvait dans une triste position. Environ deux ans avant la mort de M. Ferdinand Martigné, M. Bartelle avait eu l'idée de profiter de la baisse amenée sur certains articles par la révolution de 1848, pour tenter un grand coup de commerce.

Il était parti pour Madras sur le navire la *Zulma*, de Bordeaux, avec une pacotille composée principalement de soieries et d'articles de Paris. Son opération ayant assez bien réussi, il avait écrit à sa femme pour annoncer son retour. Quatre mois s'écoulèrent cependant sans qu'on entendit parler de lui.

Les informations recueillies par M^{me} Bartelle lui apprirent que le navire la *Zulma* était arrivé à Bordeaux, mais sans capitaine et sous le commandement du second, nommé M. Lénarzec. Elle partit aussitôt pour Bordeaux. Le nouveau capitaine de la *Zulma* dit à la jeune femme que M. Bartelle lui avait remis le commandement quelques jours avant le départ du navire, en déclarant que des affaires importantes le forçaient à prolonger son séjour à Madras.

M. Frangis, l'armateur de la *Zulma*, ne put donner à Juliette d'autres renseignements que ceux déjà fournis par M. Lénarzec. Il ne comprenait rien lui-même à la conduite de M. Bartelle, qui, dans ses lettres, n'avait spécifié aucune des *affaires importantes* qui le retenaient à Madras. M. Bartelle s'était, du reste, occupé avec beaucoup de zèle et d'activité des intérêts commerciaux et de l'armement de la *Zulma*, jusqu'au moment du départ du navire. M. Frangis ne lui gardait pas moins rancune de cette démission si brusque et si peu motivée. Il délivra néanmoins la jeune femme d'un grave sujet d'inquiétude, en lui prouvant que les marchandises qu'il avait en consignment pour le compte de M. Bartelle suffiraient à payer toutes les obligations que ce dernier avait contractées à Lyon et à Paris pour sa pacotille.

Touchés de la douleur de Juliette, M. Frangis et le capitaine Lénarzec promirent de seconder de tout leur pouvoir les démarches de M^{me} Bartelle, pour découvrir la trace de son mari.

L'année suivante, en effet, Juliette reçut une lettre de M. Lénarzec, datée de Bombay. Le digne